



INFOS PECHÉ

**La lettre de la société de pêche de Tence – Montfaucon
CHENEREILLES – LE MAS DE TENCE – St JEURES – MONTREGARD – RAUCOULES**
Association agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique

BP 45 – TENCE 43190
Tél : 04.71.65.43.14

N° 6 septembre 2005

Amis sociétaires et pêcheurs,

La saison 2005 de pêche continue au barrage de Lavalette et en 2ème catégorie aussi nous vous souhaitons d'en profiter avec plaisir et succès.

Quand à la saison de pêche dans le Lignon et ses affluents nous avons conscience qu'elle a été rendue laborieuse pour beaucoup par la sécheresse et les étiages sévères qui en ont résulté.

Cette situation faisant suite aux étés 2003 et 2004 est au centre de nos préoccupations et nous entendons renforcer notre exigence d'une gestion de la ressource en eau plus responsable et plus respectueuse de la protection des milieux aquatiques et de leur peuplement piscicole.

Cet infos-pêche est essentiellement consacré au rappel de nos revendications déjà largement exprimées.

Il s'agit de convaincre les différents décideurs et acteurs en matière de gestion de l'eau que nous ne prenons pas notre parti de leur trop grande passivité à l'égard de dysfonctionnements constatés.

Il s'agit également d'en appeler aux soutiens des pêcheurs et de tous ceux attachés à la sauvegarde de la qualité des rivières et ruisseaux.

Cet envoi d'Infos-Pêche est en particulier destiné aux sociétaires de notre AAPPMA et à ceux qui en 2003 et 2004 ont fréquenté notre territoire de pêche.

Nous appelons chacun à ne pas céder au découragement, à rester attaché à la pêche qui peut procurer tant de plaisirs et à apporter par sa fidélité plus de force aux actions de notre AAPPMA.

Le Bureau.

En pages 2 – 3 et 4

**DES PRELEVEMENTS
innacceptables
excessifs
non contrôlés**

**DES DECISIONS
urgentes
pour le présent
et l'avenir**

**DES POLLUTIONS
publiques
à éliminer
en priorité**

**DES INTENTIONS
à transformer
en actions
concrètes**

**DES INFOS
AAPPMA**

**UNE INITIATIVE
DE SENS
ET DE CONVIVIALITE
VENDREDI 21 OCTOBRE**

REFLEXIONS ET ACTIONS A LA LUMIERE DE L'ETE 2005

Les débits de 110 l/s et de 79 l/s atteints de nombreux jours en juillet et août sont à rapprocher des niveaux les plus bas atteints en 2003 et 2004.

Heureusement les températures ont été plus basses. Dès juillet, l'AAPPMA a alerté M. Le Préfet pour que ses arrêtés prennent en compte la situation réelle du bassin Lignon-amont : ... en vain !

Nous avons également alerté divers élus : député, Conseil-général, maires.

Cet INFOS-PECHE témoigne que nous n'entendons pas en rester là pour obtenir des réponses et des actions concrètes.

PRELEVEMENTS INNACCEPTABLES EXCESSIFS ET NON CONTROLES

- arrosages publics intempestifs, fâcheux exemples pour l'indispensable civisme de chacun.
- prélèvements plus discrets : par forages réalisés sans souci de la légalité ou par crépines, certes moins importants mais nombreux.
- prélèvements peu soucieux de la nécessaire solidarité de l'amont pour l'aval.

Parmi ceux-ci le plus inacceptable est la vente, en période estivale, de 70 000 m³ d'eau du Lignon par le réseau du Chambon-sur-Lignon au réseau de Saint-Agrève, cela en infraction des préconisations du SDAGE pour la gestion par bassin versant.

Nous attendrons des autorités concernées (Etat, Conseil Général, Communes) qu'elles cessent d'accepter ce commerce « CGE -BOUGHES »

DES DECISIONS S'IMPOSENT

Il y a une urgence à améliorer la gestion de la ressource eau.

Cet été le Mousse a été à nouveau partiellement asséché (l'AAPPMA a consacré 5 000 euros au repeuplement suite à l'assèchement dévastateur de 2003).

A nouveau a été constaté dès les premiers jours de juillet l'assèchement du cours en amont du Pont de la scie.

La responsabilité en incombe au captage excessif des sources du Lizieux par la commune de Saint-Jeures. Or la solution existe pour préserver le MOUSSE : l'extension, en été, de l'utilisation de l'eau prélevée au barrage de Lavalette.

Les défauts de nombreux réseaux conduisent à gaspiller et à priver les ruisseaux d'importantes quantités d'eau claire.

L'alimentation en eau potable des populations doit faire l'objet de réflexions prospectives pour résoudre durablement la contradiction qui ne peut que s'aggraver : particulièrement en été, les besoins augmentent d'année en année alors que la ressource s'amenuise de plus en plus.

Il n'est plus acceptable de laisser chaque commune faire face, seule, à cette contradiction. Nous demandons que l'Etat, les Communautés de Communes, le Conseil Général prennent conscience de l'urgence (voir les spécificités du Lignon, p. 3, ci-contre).

Là encore des solutions existent sans condamner nos ruisseaux à devenir des filets d'eau en été, période touristique par excellence. L'AAPPMA en a présentées pour que s'instaurent, concrètement et en toute transparence, les réflexions et débats nécessaires (déclaration d'octobre 2004 « Sauvageons Le Lignon »).

ETIAGES TROP SEVERES A REPETITION CE N'EST PAS IRREMEDIALBLE

Des études et des solutions s'imposent pour une gestion de l'eau efficace pour le présent et l'avenir du Lignon et de ses affluents.

Pour le Lignon, les décisions préfectorales ont fixé à un débit de 315 l/seconde le seuil de l'alerte « violet » (situation la plus grave).

Dès fin juin, le débit mesuré à la station DIREN du Chambon-sur-Lignon a été régulièrement très inférieur à ce seuil (plus qu'en juillet 2003).

En juillet le débit a été 25 jours inférieur à ce seuil (12 j de 110 à 190 l/s).

En août le débit a été inférieur 26 jours avec des bas à 80 l/s.

Tant en juillet qu'en août l'absence d'arrêté préfectoral prenant en compte la réalité du Lignon a permis à beaucoup de s'exonérer du civisme nécessité par celle-ci.

SITUATION SPECIFIQUE DU LIGNON

Comparons Le Lignon et la Dunière deux rivières à modules équivalents

	En 2005	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT
Ecoulement mensuel m ³ /s	LIGNON	8240	3190	589	270	210
	DUNIERE	9700	3990	1200	600	450

Le débit du Lignon baisse plus vite que celui de la Dunière

		JUILLET	AOUT
Débit mensuel moyen /module	LIGNON	8 % (6% au plus bas)	6 % (2,5 % au plus bas)
	DUNIERE	18 %	13 % (10 % au plus bas)

DES ETUDES SPECIFIQUES S'IMPOSENT

Pour préciser les causes de cette situation et les mesures à prendre

Différences de pluviométrie sur les massifs du Pilat et du Mezenc, différences et évolution des pratiques agricoles et humaines

Quelles améliorations de la gestion de la ressource eau peuvent préserver à la fois l'avenir de l'alimentation en eau potable, les besoins des activités économiques, la protection du Lignon et ses affluents ?

L' AAPPMA s'engage à sensibiliser élus et décideurs, pêcheurs et population.

DEUX INITIATIVES DE CONVIVIALITE ET DE SENS

Pour la sauvegarde des ruisseaux et la promotion de la pêche la sensibilisation et la mobilisation les plus larges sont nécessaires. Nous avons besoin du soutien des pêcheurs

<p>VENDREDI 21 OCTOBRE SOIREE REPAS ET DANSE Repas poisson de rivière préparé par les cuisiniers P.M. PLACIDE et F. RIBEYRE Danse avec D.J et Karaoké Réservation au 04.71.65.43.14</p>	<p>DIMANCHE 11 DECEMBRE CONCOURS DE BELOTE Pour la promotion de la pêche parmi la jeunesse : financement de l'école de pêche et des initiatives en faveur des jeunes</p>
---	--

INFOS AAPPMA

Bilan provisoire contrasté de l'année 2005

En février, une Assemblée Générale très forte : 100 présents, un contenu riche et dynamique

Fin septembre, des effectifs en légère progression 860 contre 840 en 2004 mais perte en cartes jeunes

Belles réussites des concours : à la mouche en août, moins de 16 ans en juin, familial en juillet.

Bonne fréquentation du plan d'eau de Bathelane 255 pêcheurs dont 101 cartes annuelles

deversements : 2000 kg ; gestion équilibrée : 10 000 €

En 2006, la date de l'A.G est fixée au dimanche 12 février

Cartes complètes	517	pour	514 en 2004
Cartes jeunes	64	//	78 en //
Cartes vacances	40	//	29 en //
exonérées jeunes	19	//	22 en //
exonérées adultes	33	//	25 en //
moins de 12 ans	120	//	114 en //
journalières	49	//	28 en //
timbres Hte-Loire	18	//	30 en //

C'est plutôt une bonne année mais la saison des pêcheurs a été perturbée par la sévérité des étiages. Des problèmes récurrents subsistent cependant des avancées sont à noter.

Persistance de prélèvements abusifs et égoïstes sur la base du syllogisme « L'eau du ruisseau appartient à tout le monde donc elle m'appartient ».

Persistance de la vente d'eau du Lignon par le Chambon-sur-Lignon.

CEPENDANT :

À TENCE, mise en place d'une procédure d'arrosage du terrain de rugby protectrice de la Sérigoule.

Arrêt d'un projet de forage dangereux pour le ruisseau des Mazeaux.

lère tranche de travaux pour réduire les pertes d'eaux claires dans le réseau d'eaux usées.

A MONTFAUCON, étude diagnostic des réseaux en cours.

A SAINT-JEURES, sensibilité effective des exploitations « fruits rouges » de Pouzols pour une plus grande protection du MOUSSE.

Perspective de décisions municipales pour libérer en été des sources du Lizieux pour l'alimentation du Mousse.

Mise en mouvement réel de la procédure SAGE et de la Commission locale de l'eau

Persistance de pollutions municipales par les stations ou les réseaux, CEPENDANT ...

À TENCE, réduction de pollutions directes par les réseaux

A RAUCOULES, mise en chantier de la réhabilitation de la station d'Oumey

Engagements plus crédibles et, espérons le, plus concrets des communes de TENCE, MONTFAUCON, SAINT-JEURES et CHENEREILLES pour leurs stations.

Pêche en barque à Lavalette : blocage de l'organisation de celle-ci par les services municipaux de Saint-Etienne. Les élus de Haute-Loire se doivent d'intervenir auprès des élus stéphanois.

Contrat Restauration Entretien : la pause de réalisations en 2005 devrait être dépassée par une nouvelle dynamique de l'équipe technique renouvelée en cours d'année.

D'autres raisons d'optimisme : le soutien de nombreux pêcheurs à la détermination de notre AAPPMA et les décisions d'orientations de la Fédération pour se donner plus de moyens d'initiatives.